

Le gouvernement débloque un fonds d'urgence pour les viticulteurs en difficulté



La succession des crises inflationniste, sanitaire et climatique ont frappé de plein fouet certains bassins viticoles. C'est pourquoi le gouvernement met en place un fonds d'urgence de 20M€ pour les viticulteurs en difficulté de trésorerie. Ce dispositif sera adossé au régime de minimis agricole, qui plafonne les aides à 20 000€ sur trois exercices successifs.

Cette aide vient s'ajouter à la réforme de l'assurance climatique multirisque entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, dotée de 680 millions d'euros, qui offre la capacité de disposer d'une couverture pour les aléas climatiques, et du plan de soutien annoncé le 6 février 2023, qui prévoit 200 millions d'euros pour engager une campagne de distillation de crise.

« Compte-tenu de la multiplicité des difficultés que traverse cette filière, la réflexion devra porter en

Ecrit par Echo du Mardi le 20 novembre 2023

synergie sur des outils d'intervention articulés avec la stratégie prospective en cours d'élaboration par la filière à même de permettre aux viticulteurs de redresser la situation sur le long terme », a indiqué le gouvernement.

V.A.